

BLB^{LE} Mag

Votre magazine d'informations municipales



DOSSIER | Un budget 2024 utile et ambitieux

www.bruaylabuissiere.fr



Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique,
photos Service Communication
Illustrations Pixabay, Vecteezy

Impression
Imprimerie MORAULT

Dépôt légal
Mai 2024

**Vous ne recevez pas votre
magazine municipal ?**
Contactez-nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre
disposition dans les lieux publics ou en
téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 9

Un budget 2024 utile et ambitieux

LABUISSIÈRE pages 10 & 11

Un nouveau parvis pour le Monument aux Morts

PRATIQUE pages 12 à 16

La Poste : ce qui change en mai

POLICE MUNICIPALE page 17

Les chiffres du mois de mars

SANTÉ pages 18 & 19

Synlab Oxabio : un nouveau laboratoire inauguré

RETOUR EN IMAGES pages 20 & 21

Les manifestations du mois d'avril

COMMERCE page 22

Ouverture de Talia's Kids & family

ENVIRONNEMENT page 23

Les moutons sont de retour

TRAVAUX pages 24 à 27

Travaux dans votre Ville

JEUNESSE pages 28 & 29

Accueils de loisirs

CULTURE page 30

Cité des Électriciens : Vacances à Gardincour

SPORTS pages 31 à 33

Retour sur les Foulées du Bruaysis

SENIORS page 34

Des chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques

SOCIAL page 35

Violences conjugales, intra-familiales et code Angela

ÉTAT CIVIL pages 36 & 37

Retrouvez les cérémonies des mois de mars et avril

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 38

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 39

Notez les différentes manifestations du mois de mai

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières,
Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

Le mois dernier, sur ma proposition et sur celle de notre Maire déléguée de Labuissière, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2024 de notre Ville.

Comme vous pourrez le voir dans ce magazine, ce budget primitif allie niveau d'investissement record, désendettement de notre ville, maîtrise des dépenses de fonctionnement, soutien massif à notre tissu associatif ou encore à notre Centre Communal d'Action Sociale et le tout sans augmentation des taux d'imposition communaux.



Concrètement et sans être exhaustif, nous allons investir 1 388 176€ dans la rénovation de nos voiries dont la rue de la Montée et la poursuite du déploiement de la vidéoprotection, 1 468 000€ pour nos équipements sportifs dont le terrain synthétique Patrice Bergues, 4 676 020€ pour les aménagements urbains dont la démolition Litrem, 1 724 000€ pour nos écoles et 1 005 500€ pour nos bâtiments dont l'Espace Jean Morel qui sera dédié à l'accueil de professionnels de santé.

Je regrette que l'opposition municipale, si absente soit-elle, n'ait pas voté pour ces investissements qui permettront pourtant d'améliorer considérablement votre cadre de vie et de redonner à notre ville toute son attractivité.

En parlant d'attractivité, je me félicite que les travaux de métamorphose de notre centre-ville se poursuivent et ce malgré les vociférations d'une minorité politisée qui aimerait que rien ne change. Partout où je représente notre ville, on ne cesse de me dire que Bruay-La-Buissière se métamorphose et que les travaux menés donnent une autre image de notre ville. Comment peut-on croire un seul instant que des travaux d'une telle ampleur peuvent se dérouler en quelques semaines sans aucune nuisance ?

Je tiens à remercier les commerçants qui ont compris l'enjeu mais également les clients qui jouent le jeu et continuent d'acheter dans les boutiques du centre-ville. Un centre-ville en métamorphose aujourd'hui, c'est un centre-ville attractif demain.

À ce sujet et afin de poursuivre son action en faveur de la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane met en place un appel à projets à destination des unions commerciales et associations de commerçants et artisans de notre territoire afin de soutenir des actions collectives qui auront pour objectif d'accompagner la relance des activités de proximité, en incitant et en facilitant le retour de la clientèle dans les centres-villes, centres-bourgs et quartiers. Preuve en est que ce sujet est global et ne concerne pas uniquement notre ville.

Avec vous et pour vous, pour Bruay-La-Buissière !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot



**PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX
POUR LES BRUAYSIENS ET LES LABUISSIÉROIS**

Budget primitif

58 645 784 €

Fonctionnement

36 624 838 €

Investissement

22 020 946 €

La majorité municipale a pour ambition de mener une politique dynamique en matière d'investissement afin de poursuivre ses projets d'amélioration du cadre de vie des Bruaysiens et des Labuissiégeois.

Ces dernières années, de nombreux travaux ont été menés dans les écoles mais aussi dans divers bâtiments culturels et sportifs. **La municipalité a également œuvré à la rénovation des voiries** fortement endommagées depuis plusieurs décennies. Les travaux de redynamisation du centre-ville ont une place prépondérante dans les différents budgets successifs. En 2024, de grands travaux seront encore effectués afin de poursuivre la métamorphose de notre Ville. C'est lors du conseil municipal du 10 avril que l'équipe municipale a voté le budget primitif 2024. Un budget qui a pour ambition d'investir pour la population en restant attentif aux dépenses.

**BUDGET
2024**

**INVESTISSEMENTS
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
EN HAUSSE**

12 747 740 €

BUDGET
2024



LES GRANDS PRINCIPES de la mandature du Maire sont maintenus

- ✓ Non-augmentation des taux d'imposition des Bruaysiens et des Labuissiétois
- ✓ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ✓ Optimisation des recettes notamment avec la recherche active de subventions
- ✓ Diminution de la dette de 1 869 143€ depuis juillet 2020

Le budget primitif 2024 respecte les grands principes de la mandature de Monsieur le Maire, soucieux de maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes notamment avec la recherche active de subventions. Cette gestion rigoureuse de l'argent public a permis **la diminution de la dette de notre Ville de 1 869 143 euros** depuis le début du mandat.

BUDGET
2024

TISSU ASSOCIATIF
SOUTENU AVEC
516 068€
DE SUBVENTIONS

2 235 000€
POUR LE
CCAS



UNE VILLE PROCHE DE SES ASSOCIATIONS ET DE SON CCAS

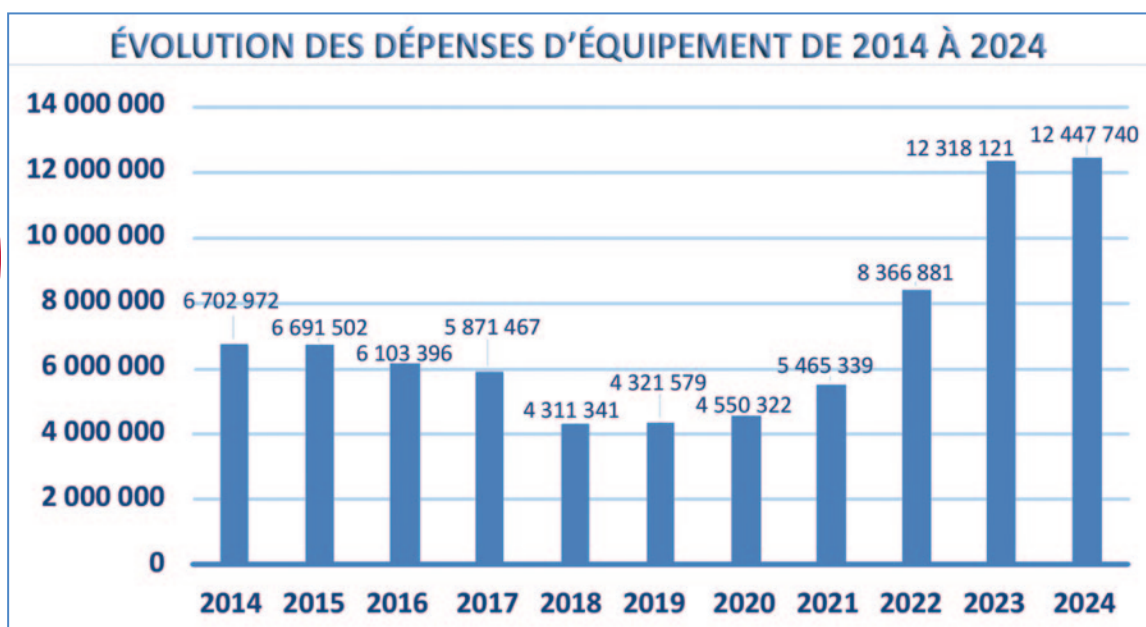
La municipalité soutient les associations bruaysiennes et labuissiétoises notamment par le biais de subventions. **Cette année, 516 068 € seront versés au tissu associatif** : une aide précieuse dans l'organisation d'événements festifs, culturels, sportifs ou encore caritatifs indispensables à la vie de notre ville. **Une subvention de 2 235 000 € est versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Un montant destiné à l'aide apportée aux personnes fragiles, à l'organisation de manifestations au cours de l'année, au bien-être des seniors avec un programme complet d'animations et d'activités ainsi qu'aux services fournis par les 2 navettes.

UNE AMBITION : MAINTENIR UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

Le montant de l'investissement s'élève à 22 020 946 euros. **Ce programme d'investissement est établi au service de notre jeunesse, pour assurer la sécurité des habitants, poursuivre les programmes de rénovation des voiries et transformer l'aménagement urbain.** Maintenir un haut niveau d'investissement permet d'intensifier la mutation de notre Ville mais aussi de conforter la qualité du cadre de vie de chacune et chacun. L'équipe municipale souhaite également contribuer à la qualité de vie au travail des agents municipaux. **Le programme d'investissement 2024 a pour objectif de répondre aux attentes de la population. Les dépenses d'équipement prévues en 2024 s'élèvent à 12 447 740 € et sont en augmentation par rapport à 2023.**

En 2024, le montant des dépenses d'équipement a presque triplé par rapport à l'année 2019 ! La majorité municipale a fait le choix d'investir pour les Bruaysiens et les Labuissiétois **sans augmenter les taux d'imposition communaux ni la dette de la commune.** Cette dernière est d'ailleurs en baisse de 1,9 million d'euros et ce malgré un contexte de forte inflation.

DES DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENT
EN HAUSSE POUR
LES BRUAYSIENS
ET LES
LABUISSIÉTOIS
UN NIVEAU
RECORD
EN 2024 !



4 676 020€ d'aménagements urbains :

- Démolition Litrem (450 000€)
- Études ERBM (100 000€)
- NPNRU (4 126 020€)



1 724 000€ de travaux dans les écoles :

- Fin de la rénovation du Groupe scolaire Loubet
- Brassens : travaux de couverture (école et cantine)
- École **Basly** (faux-plafonds, peintures, électricité, étanchéité du préau, installation d'une VMC en cantine).
- Marmottan, Centre et Hayettes : passage aux Leds (80 000€)



1 468 000€ de travaux dans les bâtiments sportifs :

- Rénovation du **terrain synthétique Patrice Bergues**
- Création du multisports Basly : suite des études
- Mise en sécurité du City stade rues de Boulogne et du Gatinais



1 388 176€ : rénovation de voiries et vidéoprotection dont :

- Continuité des travaux de la rue Basly, parking Pégoud, rue de Vaudricourt, démarrage **rue de la Montée** (950 000€)
 - Rénovation du réseau d'eau potable, défense incendie de la rue Henri Cadot (220 000€)
 - Sécurisation, réfections lourdes de voiries (120 000€)
 - Études de vidéoprotection (50 000€)
-
- Rénovation du pont Wargnier (110 000€)
 - Dispositif anti-intrusion stade Leverrier (30 000€)
 - Mise en conformité de la défense incendie (40 000€)
 - Mise en conformité des feux tricolores (30 000€)
 - Études éclairage public (45 000€)



1 005 500€ de travaux dans les autres bâtiments :

- Rénovation de **l'Espace Jean Morel**
- Suite des études de la rénovation de l'église Saint-Martin
- Rénovation des abords de la salle des fêtes Marmottan
- Salle des Marguerites, espace Wallard, Hôtel de Ville, Maison des Services, surchiste, Maison des Associations, Police Municipale, jeux de boules (437 000€)
- Étude nouvelle crèche municipale (25 000€)
- Mise en sécurité, accessibilité, démolitions (255 000€)



824 000€ : sécurisation, travaux de conformité et d'accessibilité, cadre de vie et réseaux divers dont :

- Rénovation de la vanne de l'étang du Parc de la Lawe (13 000€)
- **Aire de jeux Parc Cuba** (250 000€)
- Création de columbariums et de cavurnes (41 000€)

100 000€ de crédits alloués au lancement des études au titre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

562 344€ de crédits au titre du foncier

699 700€ de crédits alloués aux besoins des services mobilier, matériel informatique, matériel divers...

301 000€ matériels et véhicules

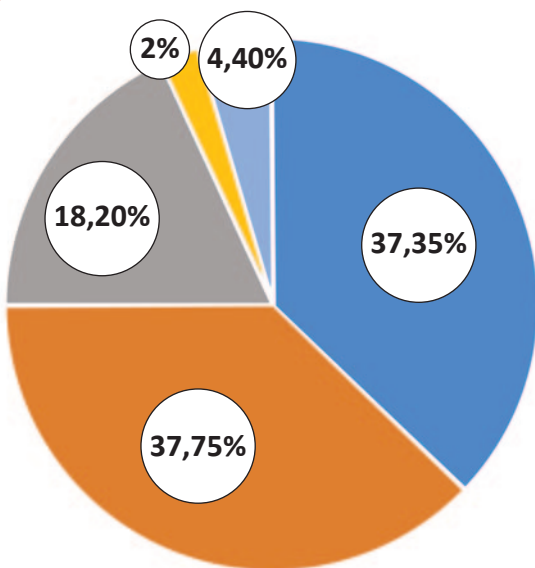
FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement affiche un total de **36 624 838€**. Une somme destinée à faire fonctionner les services de la Ville, embellir et préserver le cadre de vie des habitants, sécuriser le quotidien de chacun, transformer et revitaliser le centre-ville. **La majorité municipale reste vigilante et impose une gestion rigoureuse des dépenses de la collectivité et par conséquent de l'argent public.** La section fonctionnement 2024 présente des dépenses en diminution par rapport à l'an dernier de 2,15%.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 34 212 938 €

Le report de l'excédent est de 2 411 900 €

Les recettes sont en hausse de 189 483 € (+0,56%) par rapport à 2023



Dotations et subventions : 12 778 162€

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, allocations compensatrices, FCTVA, Région, Département, CABBALR

Produit fiscal : 12 914 168€

Autres impôts et taxes : 6 226 507€

CABBALR, Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, régies (spectacles, droits de places)

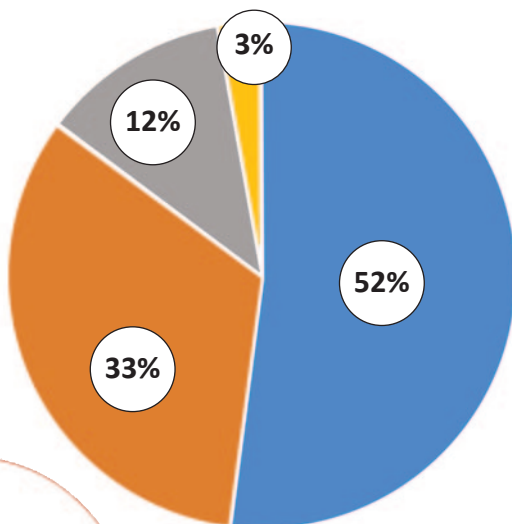
Autres recettes : 1 505 801€

Remboursement maladie du personnel, loyers perçus, locations de salles et équipements sportifs...

Produits des services : 788 300€

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 30 856 475 €

Les dépenses sont en hausse de 982 183 € (+3,29%) par rapport à 2023



Charges de personnel : 16 081 028€

Charges à caractère général : 10 240 465€

Autres charges de gestion courante : 3 699 982€

Subventions aux associations, au cinéma les Étoiles et au CCAS, projets Politique de la Ville (Cité Éducative), mises à disposition du personnel, indemnisation aux commerçants, Admissions en Non Valeurs, dépenses exceptionnelles...

Charges financières : 830 000€

Autres dépenses : 5 000€

SERVICES TECHNIQUES : 9 959 314€

Bâtiments : 5 413 508€

- Fluides, entretien des couvertures, maintenance et télésurveillance des bâtiments, vérifications réglementaires des ERP, exploitation de chauffage...

- Peinture façade mairie annexe de Labuissière (17 000€)
- Manoir de Baillencourt (15 000€)
- Salle Jesse Owens (17 000€)
- Démolitions rue Hermant (60 000€)
- Le Cube (42 000€)
- RASED Loubet (25 000)
- Stade vélodrome (60 000€)

Cadre de vie : 3 147 557€

Enlèvement des ordures ménagères (ERP), dératisation, fauconnerie, entretien des aires de jeux, fleurissement...

- Continuité des opérations d'élagage (100 000€)
- Entretien des espaces verts (430 000€)
- Propreté urbaine, désherbage (477 000€)
- Balayage mécanisé (100 000€)

Voiries : 1 398 249€

Carburant et entretien des véhicules et du matériel, location de matériel, maintenance éclairage public et feux tricolores (250 000€), entretien des voiries (120 000€), curage et référencement des réseaux, déneigement et salage, peinture routière, gestion de la signalisation et du mobilier urbain...

SERVICES AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE, SPORTS : 6 289 619€

Sports : 1 011 246€

- Activités sportives dans les écoles et pendant les vacances scolaires
- Mise à disposition des équipements sportifs auprès des associations
- Séjours itinérants et sportifs (vacances d'été)
- Les Foulées du Bruaysis
- Sorties (Lens...)

Affaires scolaires : 4 652 747€ Jeunesse : 625 626€

- Classes de neige (CM2)
- Cadeaux de fin d'année pour les enfants et dictionnaires (CM2)
- Achat de mobilier
- Mercredis récréatifs, animations pendant les vacances

DIRECTION ÉVÉNEMENTIELLE : 2 395 417€

Culture : 1 253 559€

- Saison culturelle variée
- Ateliers de pratique artistique et actions culturelles

Médiathèque : 563 922€

- Activités, spectacles, ateliers et animations tous publics
- Vente de livres, CD et DVD au profit d'associations d'aide

Protocole, manifestations : 647 520€

Versement d'une subvention de 280 000€ au cinéma Les Étoiles



Fête médiévale

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, la municipalité a offert des chocolats aux enfants des écoles à l'occasion des fêtes de Pâques. Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et une délégation d'élus se sont rendus dans les trois écoles labuissières afin de remettre les sachets gourmands aux jeunes élèves.



STÈLE DU MONUMENT AUX MORTS

Le site abritant le Monument aux Morts de la commune déléguée a fait l'objet d'importants travaux. Situé derrière l'église Saint-Éloi Saint-Martin, ce lieu de recueillement fait partie de notre patrimoine. Les équipes de voirie de la Ville ont procédé à la réfection complète du parvis. Une couche de ternaire a été posée fin mars et l'enrobé final début avril. Un nettoyage complet a ensuite été effectué.

Ces travaux étaient plus que nécessaires pour ce monument érigé en souvenir de ceux qui ont laissé leur vie pour défendre notre pays lors des différents conflits.



CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE DE LABUISSIÈRE

Le printemps a été joyeusement célébré le 14 avril dernier à la salle des fêtes Georges Hurtrel avec les performances de la classe de musique de chambre de Liévin et de l'harmonie municipale de Labuissière. La première formation, dirigée par Nathalie Bentkowski a étonné par la diversité des morceaux choisis et par leur adaptation. Une réussite pour ces musiciens qui ont réussi à entrainer une salle comble. L'harmonie a ensuite pris le relais avec des arrangements plus classiques. Une prestation de qualité unanimement saluée, notamment par Monsieur le Maire et Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière.



STADE VÉLODROME

Pour plus de confort et de sécurité, la piste du stade Vélodrome est en cours de réfection. Des lisses en bois ont été remplacées.



MISE EN EAU DE LA FONTAINE

Les agents de la Ville ont procédé au nettoyage de la fontaine avant de la remettre en service.



2022 - 2027

OPAH-RU BRUAY-LA-BUISSIÈRE

OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

PROPRIÉTAIRES LA VILLE VOUS AIDE À RÉNOVER VOTRE FAÇADE



CONTACTEZ
CITEMÉTRIE
03 21 16 99 44

PROFITEZ DES AIDES EXCEPTIONNELLES DE L'OPAH-RU JUSQU'À 50%

DES TRAVAUX, selon conditions

QUI ?

Propriétaires occupant et bailleurs

QUOI ?

Réfection de la façade principale
Remplacement des
menuiseries extérieures...

COMBIEN ?

50% plafonné à 5 000€ maximum



Ce programme est financé en partenariat avec



LA POSTE FAIT ÉVOLUER SES HORAIRES

Afin de mieux servir ses clients et pour s'adapter à leurs nouvelles habitudes de consommation, La Poste fait évoluer ses horaires en renforçant l'amplitude horaire de son bureau de Bruay-La-Buissière, 168 rue du Commandant L'Herminier. À compter du lundi 27 mai 2024, cette nouvelle uniformisation des horaires permettra un accès du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h. "Ce nouvel aménagement découle de notre engagement envers la satisfaction de notre clientèle et un meilleur accès à nos produits et services." explique Christophe Mazon, directeur de secteur à l'agence de Bruay-La-Buissière. Pour rappel, les clients peuvent également prendre rendez-vous en ligne ou directement au bureau pour convenir d'un créneau et ainsi limiter l'attente au guichet et être renseignée en priorité. L'optimisation d'accueil est au cœur des préoccupations de la direction de l'établissement bruaysien. Affranchissement et expédition de courrier-colis, services bancaires, La Poste mobile ou encore passage du code de la route auto, moto et bateau, vous pouvez entamer les démarches sur www.laposte.fr. Renseignements au 36 31 (service gratuit, prix d'un appel normal)



Les services essentiels de La Poste chez Proxi

Depuis le 24 avril 2024, le magasin Proxi Super du quartier des Terrasses (313 rue Desseilligny) propose une nouvelle dynamique de proximité en partenariat avec La Poste, pour offrir l'essentiel des services aux clients tels que les achats de timbres, d'enveloppes et d'emballages "Prêt à envoyer", l'affranchissement de courriers et colis... 7 jours sur 7 sur des plages horaires développées. Ces services sont identifiables grâce à une signalétique spécifique aux couleurs de La Poste. Une collaboration non négligeable pour étendre et diversifier son réseau de distribution. Informations pratiques : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le dimanche de 8h30 à 12h30



CHATS ET RIVERAINS

Cohabiter avec les chats du voisinage n'est pas toujours facile ! **Que faire si le matou des voisins décide d'étendre son territoire à votre propriété ?** Si vous êtes régulièrement incommodé par des mialements, des excréments... **vous pouvez envisager des démarches amiables ou en justice.** Dans un premier temps, rencontrez le propriétaire du chat et tentez de trouver ensemble des solutions.

Avant toute action en justice, vous devez faire appel à un conciliateur.

Cette démarche obligatoire est gratuite et peut être bénéfique pour trouver un compromis. Si aucun accord n'est trouvé, la voie judiciaire s'ouvre à vous. Il vous faudra alors réunir des preuves concrètes (photos, attestations, constatation d'huissier...). **En aucun cas vous ne devez riposter par la violence envers l'animal.** Exercer des sévices graves ou commettre des actes de cruauté envers un animal domestique est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Si les faits entraînent la mort, les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Responsabilité civile

Si le chat de votre voisin est l'auteur de dégâts avérés, vous pouvez obtenir réparation au titre de la responsabilité civile, une garantie souscrite avec le contrat d'assurance habitation.

STÉRILISATION = PROTECTION

La municipalité est engagée auprès de 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants. En tant que propriétaires de félins, il est judicieux de procéder à cette intervention afin de prévenir toute prolifération.

- > **Limite le territoire** et par conséquent les risques d'accidents et de blessures
- > **Évite les comportements intempestifs :** agressivité, marquage, mialements...
- > **Protège des maladies** d'origine virale sexuellement transmissibles
- > **Limite les fugues**
- > **Freine la prolifération des félins** dans les rues et les refuges



Images : Vecteezy

Des solutions au naturel

Vous pouvez dissuader les chats de s'aventurer sur votre terrain en utilisant des produits naturels comme le vinaigre blanc, le citron ou le marc de café pour vos parterres.

Attention, n'utilisez jamais d'eau de javel, les chats adorent l'odeur laissée par le produit.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES RATS

Afin d'éviter la prolifération des rats, il importe de s'abstenir de déposer des ordures ménagères ou autres déchets pouvant servir de nourriture, de bien fermer les poubelles/conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères.

Des sachets de raticide gratuits sont à la disposition des riverains sur simple demande. La distribution de produits (cinq sachets par adresse) se fera désormais le mardi matin et vendredi matin de 9h à 12h en mairie annexe de Labuissière (rue Jean Jaurès) et à la Maison des Services de Bruay-La-Buissière (rue Pierre Bérégovoy).



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La Ville de Bruay-La-Buissière accueille chaque année de nouveaux habitants. Une réception, organisée en leur honneur, a pour objectif de leur présenter la municipalité, ses services, son tissu associatif, ses animations culturelles et sportives... Une fierté pour Monsieur le Maire et son équipe qui préparent la prochaine édition. Celle-ci aura lieu le mercredi 12 juin 2024 à 18h30 dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié

Vous souhaitez participer à ce moment de convivialité ? Transmettez le coupon ci-dessous dûment rempli **avant le 31 mai 2024** :

- Par courrier à l'attention de Doriane Vivard
Maison des Services : 39 rue Pierre Bérégovoy
BP 23 62701 Bruay-La-Buissière Cedex
- Par courriel : d.vivard@bruaylabuissiere.fr
- Dans l'urne située à l'accueil de la Maison des Services ou de la mairie annexe de Labuissière

À l'issue de la réception, un livret d'accueil sera offert.



COUPON RÉPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Date d'arrivée dans la commune :

Nombre de participants :

ADHÉREZ À LA MUTUELLE JUST ET PARRAINEZ VOS PROCHES

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, la Mutuelle Just a élaboré une offre santé exclusive avec la Ville de Bruay-La-Buissière, **une offre pensée pour proposer une couverture santé complémentaire de haute qualité et à tarif avantageux à ses habitants**. Adhésion dès le lendemain sans délai de carence, devis personnalisé sur simple demande !

Parlez de la mutuelle communale à vos proches et soyez récompensé

Vous bénéficiez déjà de l'offre de mutuelle communale ? En parlant de la Mutuelle Just à votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins... vous contribuez à promouvoir le dispositif mis en place dans notre commune.

Si l'un de vos proches souscrit lui aussi à la mutuelle et que le parrainage est établi, vous recevrez un virement de 30 €uros* pour vous remercier de votre soutien.

Bonne nouvelle : vous pouvez même parrainer 10 personnes chaque année et ainsi cumuler jusqu'à 300 €uros* !

*Le règlement complet de l'opération est consultable sur le site just.fr



PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR TOUT SAVOIR SUR LA MUTUELLE POUR TOUS !

Permanences sur rendez-vous

les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 9h à 12h à la mairie annexe de Labuissière, et de 13h30 à 16h30 à l'Espace Damiens, 597 boulevard Basly

le 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h à la Maison du Projet, 35 rue Arthur Lamendin

Dans le cadre du partenariat intercommunal CABBALR - Just :



NOUVELLES CAMÉRAS ET NOUVEAUX AGENTS

L'annonce d'une étude pour la mise en place d'une centaine de caméras de vidéoprotection supplémentaire a été faite lors du dernier conseil municipal du 10 avril. Une étude qui permettrait leur installation et mise en fonctionnement en 2025.

Ce dispositif de sécurité était une promesse de campagne lors des élections municipales de 2020 et répond à la demande de nombreux riverains. Au total, pas moins de 200 caméras seront actives à Bruay-La-Buissière d'ici 4 ans. Monsieur le Maire a indiqué lors du conseil municipal que si *"la sécurité était une prérogative de l'État, sans agissement de ce dernier, la Ville se devait d'intervenir et de prendre en charge la sécurité de ses habitants"*.

Plus de policiers municipaux

La municipalité a également pris la décision de renforcer sa Police Municipale **avec l'arrivée de 4 agents supplémentaires.** Des arrivées échelonnées les premiers mois de l'année. De 13 agents, **les effectifs atteindront 17 agents** avant le début de l'été. Sur les quatre personnes attendues, deux ont d'ores et déjà pris leur fonction, un arrivera en mai et une policière rejoindra le groupe en été.



LES CHIFFRES

1/03 > 31/03

> 03 74 31 03 22

120 appels ont été reçus

10 personnes ont été interpellées dont 1 pour menace avec arme, 3 pour vol, 1 pour dégradation, 4 pour ivresse publique, 1 pour refus d'obtempérer.

279 mains courantes ont été rédigées dont 48% pour des problèmes d'ordre public.

39 PV électroniques enregistrés dont 8 à la vitesse pour 25 contrôles réalisés. 23 infractions au code de la route, 2 stationnements abusifs, 1 tapage, 1 déversement de liquide insalubre.

3 contrôles en commun ont été effectués avec la Police Nationale et TADAO.

5 véhicules mis en fourrière.

La vidéoprotection 103 événements sur voie publique ont été traités par les opérateurs dont 45 pour des problèmes d'ordre public et 50 surveillances particulières effectuées à la demande des patrouilles sur le terrain.





SYNLAB OXABIO : UN NOUVEAU LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Le 10^e laboratoire de biologie médicale de la société Synlab Oxabio a été inauguré le 28 mars dernier en présence des représentants, collaborateurs, de Monsieur le Maire et d'une délégation d'élus. L'ensemble de l'équipe est à votre écoute et vous accompagne pour la réalisation de vos prélèvements, analyses sanguines, tests PCR, tests antigéniques... Des analyses sans ordonnance peuvent également être réalisées. **Soucieux de la qualité des résultats et du suivi de chaque patient, l'équipe médicale et le personnel administratif mettent tout en œuvre pour améliorer la satisfaction de chacun.** Le matériel utilisé est renouvelé régulièrement et la société n'hésite pas à investir dans de nouvelles technologies plus performantes. Le laboratoire est dirigé par des pharmaciens et des médecins biologistes, assistés par des collaborateurs qualifiés (techniciens supérieurs de laboratoires, infirmiers, secrétaires médicales, coursiers, agents d'entretien et qualitiens).

Afin d'être toujours plus compétent et au fait des dernières évolutions, chacun des membres de OXABIO participe régulièrement à des formations et/ou des stages de perfectionnement.

Laboratoire Synlab Oxabio : 839, Rue Raoul Briquet. Avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 18h. De 7h à 12h le samedi. Renseignements 03 21 53 09 55



LES MÉDIATRICES SANTÉ

La Ville de Bruay-La-Buissière accueille 2 médiatrices santé de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Leur vocation ? Informer et accompagner les habitants des 3 quartiers prioritaires (QPV) de la commune : le Centre, les Terrasses-Basly et le Coteau du Stade-Parc.

À l'écoute de la population, elles accompagnent et orientent les personnes qui en font la demande vers les structures de soins adaptées en partenariat avec les professionnels de santé. Elles proposent également des actions de sensibilisation et de prévention. Soumises au secret professionnel et attentives à chaque demande, elles mettent en place une relation de confiance avec le demandeur dans l'objectif qu'il reprenne un parcours de soin en autonomie.

Les médiatrices santé travaillent en partenariat avec la CPAM, la MDPH, Doctolib, Mon Espace Santé... Elles peuvent proposer aux personnes qui n'ont plus de médecin traitant des examens de prévention en santé au Centre Épiqueure de Béthune.

Quartiers le Centre et Terrasses-Basly : Céline Takilt 06 81 70 62 24

Quartier Coteau du Stade-Parc : Jennifer Bouquillion 06 75 09 30 53



LE CENTRE ÉPICURE

Le centre Épiqueure de Béthune est un outil qui permet de faire le point sur sa santé avec une équipe pluridisciplinaire de l'Institut Pasteur.

L'Examen de Prévention en Santé (EPS) comprend des temps d'échanges avec les professionnels du centre : personnel administratif, infirmier, diététicienne, dentiste et médecin ainsi que la réalisation d'examens et d'actions de dépistage.

L'EPS s'adresse aux personnes de plus de 16 ans ciblées par les CPAM, les CES ou leurs partenaires mais aussi

aux personnes éloignées du système de santé ou en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier réalisé par le médecin traitant.

Les examens sont réalisés dans un même lieu et sont établis en fonction de votre situation, ils sont pris en charge à 100%. La personne bénéficie ensuite d'un suivi conseillé par un médecin du centre. Attention, les médecins du centre Épiqueure ne prescrivent pas de traitement. Si vous le souhaitez, vos résultats peuvent être envoyés à votre médecin traitant. Vous pouvez vous inscrire de manière individuelle, en groupe grâce à des partenaires ou encore avec l'accompagnement des médiatrices santé de la CABBALR.

Renseignements et inscriptions Centre Épiqueure de Béthune, 54, rue Gaston Defferre 03 20 87 77 35 ou 03 20 87 78 69, par mail à eps-artois@pasteur-lille.fr





Salon du bien-être - 6/04



Laurie Peret - 6/04



AG Société des Membres de la Légion d'Honneur - 13/04



Cérémonie en l'honneur des décorés du travail - 17/04



AG couture création - 18/04



AG France Alzheimer 62 - 19/04



Concert de printemps d'Andantino - 20/04



Rando nature à Olhain - 23/04



Ouverture de Talia's Kids and family en centre-ville

C'est nouveau en centre-ville ! Depuis le 6 avril 2024, Emmanuelle Blondel vous accueille dans ses locaux de Talia's kids and family, à quelques dizaines de mètres du lycée Carnot. Comme une évidence, cette Bruaysienne de cœur souhaitait avoir pignon sur rue à Bruay-La-Buissière et c'est tout naturellement qu'elle a choisi de transférer la domiciliation de sa société qu'elle gérait de chez elle à Houdain. *"Ma sœur Caroline vendait des chaussures et des vêtements pour femmes via sa page Facebook Chaussroom. Un jour en visite chez son fournisseur, elle m'a dit : Pourquoi tu ne te lances pas dans la vente de vêtements et chaussures enfants ?"*. À l'époque, nous sommes en novembre 2019, Emmanuelle prend les choses au sérieux et crée sa société.

Depuis, sa petite entreprise a bien grandi, passant d'une page blanche sur les réseaux sociaux à plus de 4 600 abonnés et potentiels clients aujourd'hui. De nature timide et réservée, elle a su également profiter des conseils et du soutien de son autre sœur Frédérique pour s'affranchir "en live".

Un transfert pour attirer des nouveaux clients

Dans ce monde particulier de vente en ligne via les réseaux sociaux, rien n'est jamais vraiment acquis. Pour développer son activité, Emmanuelle Blondel a fait le choix d'ouvrir sa boutique en centre-ville. Déterminée et motivée, il aura fallu qu'une seule visite de local décrochée sur un site de petites annonces (ex. Cox' auto-école) au 280 rue Alfred Leroy pour franchir le pas. Un véritable coup de cœur qui la projette aujourd'hui dans un nouveau showroom spacieux et flambant neuf grâce à la complicité de son mari pour la partie travaux. Dans sa boutique vous y trouverez des vêtements, des chaussures et des accessoires pour bébés, enfants et femmes. Autant d'articles que vous pouvez également découvrir en live (environ 3 par semaine) sur la page Facebook : Talia's Kids and family.

Emmanuelle vous accueille le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le jeudi de 10h à 18h, le vendredi et samedi de 10h à 18h30. Renseignements au 06 15 54 35 55



LES MOUTONS SONT DE RETOUR !

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Bruay-La-Buissière accueille quelques moutons avenue Paul Plouviez au sein du Parc de la Lawe. Les animaux, arrivés le 16 avril sous les regards attentifs de Monsieur le Maire et de Jean-Pierre Pruvost, adjoint au Cadre de vie, apporteront leur contribution en matière d'écologie en entretenant les espaces naturels. L'éco-pâturage n'est pas seulement écologique, il est aussi économique pour la municipalité.

Plus de moutons, moins de carbone !

Les ovins sont de véritables tondeuses ! Ils remplacent aisément les appareils énergivores et polluants. Avec eux, plus besoin d'intervenir pour enlever les déchets verts ou encore les mauvaises herbes ou les plantes invasives.

Les animaux proviennent du campus agro-environnemental de Radinghem, un lycée agricole qui met des animaux à disposition des communes et des particuliers pour l'entretien des surfaces. Ils seront restitués en fin de saison.



L'éco-pâturage possède de nombreux atouts pour les collectivités. Il est simple à mettre en place, économique et il apporte une réponse naturelle aux questions environnementales. Contrairement aux engins bruyants, les moutons sont discrets puisque manger et dormir sont leur unique préoccupation ! Ils ne présentent aucune gêne qu'elle soit olfactive ou sonore. L'éco-pâturage en ville prouve que d'autres alternatives à la tonte mécanique sont possibles.



RUE HENRI HERMANT

Dans le cadre du renouvellement du centre-ville de Bruay-La-Buissière, **la municipalité a procédé ces dernières semaines à la rénovation complète de la rue Hermant.** L'escalier situé au bas de cet axe a également fait l'objet de travaux, il est désormais comme neuf !



RUE DES FESTEUX

Les agents du service Bâtiment rénovent l'escalier en bois qui relie la rue des Festeux au cavalier. Les marches usées par les intempéries étaient devenues dangereuses pour les usagers.



RÉSIDENCES ALSACE ET ARTOIS

Les pelleteuses et autres engins de chantier œuvrent à la démolition des résidences Alsace et Artois depuis plusieurs mois. Si les bâtiments de la première ont totalement disparu du paysage bruaysien, ceux de la seconde sont toujours debout. Les fenêtres et autres matériaux sont progressivement retirés en attendant le travail des grues. La Ville a entamé un long programme de restructuration nécessaire pour retrouver tout son attrait.



STADE PATRICE BERGUES

Le stade Patrice Bergues subit de lourds travaux : le terrain synthétique, la piste ainsi que les tribunes sont en cours de réfection. Les travaux de restauration des tribunes ont été effectués en premier lieu. Mi-avril, la moquette du terrain synthétique a été retirée. Abîmé depuis plusieurs années, le terrain offrira aux sportifs un confort de jeu beaucoup plus appréciable.



Un dispositif a été installé autour du site afin de protéger l'enceinte sportive. Une nouvelle clôture de 3 mètres de haut en barreaudage rigide est en cours d'installation. La Ville a pour obligation d'assurer la sécurité des utilisateurs et des spectateurs.



GRAND NETTOYAGE

Les agents de la Ville procèdent à un grand nettoyage des principaux sites et axes de Bruay-La-Buissière. Si un entretien régulier est effectué toute l'année, il est nécessaire de procéder à des opérations plus conséquentes afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs des espaces propres et agréables.

La place Fröndenberg a été passée au nettoyeur haute pression ainsi que les marches d'accès à la place Gavroche située au quartier des Terrasses.



RUE HENRI CADOT

Les travaux de la rue Henri Cadot se poursuivent avec la pose des bordures et des enrobés par l'entreprise Eurovia. Le nouveau visage de cet axe principal se dessine. Des lampadaires et des plantations viendront agrémenter le terre-plein central.



PLACE HENRI CADOT

Les agents de la Ville ont procédé au nettoyage de la place Henri Cadot. L'entreprise VPN a appliqué un traitement anti salissures sur l'ensemble du parvis ainsi que sur les trottoirs en pierre naturelle situés aux alentours. Le parvis de l'Hôtel de Ville est désormais prêt pour accueillir de nouvelles manifestations !



MONUMENT AUX MORTS

Abîmé par le temps qui passe et la météo, le Monument aux Morts a fait l'objet d'un chantier de rénovation qui a duré plusieurs mois. Après l'embellissement des abords en pierre naturelle et le nettoyage, un important travail de restauration a été entrepris sur les noms des Bruaysiens morts pour la France, gravés à jamais sur notre monument. Il est important de préserver ce monument en mémoire de ceux qui ont laissé leur vie pour que nous puissions vivre la notre.



Avant travaux



LE CARNAVAL À L'ÉCOLE

Les festivités liées au carnaval ont rempli de joie et de couleurs l'école Basly et l'école des Hayettes. Carnaval pluvieux, carnaval heureux ? Les enfants, parés de leurs plus jolis costumes ont profité d'un après-midi festif le 19 avril dernier, une belle effervescence juste avant les vacances ! Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse s'est joint aux élèves et aux professeurs pour ce moment de détente.



DES CHOCOLATS POUR LES ENFANTS DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Les petits et les grands explorateurs inscrits aux Mercredis récréatifs proposés par le service Affaires scolaires / Jeunesse ont profité de leur chasse aux œufs au Stade-Parc Salengro le 27 mars. Les paniers confectionnés par les enfants ont été les compagnons parfaits pour cette aventure remplie de trésors sucrés. Une après-midi enchantée en présence de Fabrice Maesele, adjoint aux Sports et à la Jeunesse.



LES JO AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Impossible d'échapper aux JO cet été ! À Bruay-La-Buissière, les 2 ans 1/2 - 12 ans profiteront d'activités sportives et créatives du lundi 8 juillet au vendredi 31 août à l'école Pasteur dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Les 8-17 ans prendront part aux activités liées aux JO dans le cadre des vacances sportives du lundi 15 juillet au vendredi 2 août et du lundi 19 au vendredi 23 août. Trois sorties sont prévues les vendredis 19 juillet, 2 et 23 août et s'organiseront autour de la mer, de la nature et du sport.

Réservations sur [bruaylabuissiere.fr/kiosque famille](http://bruaylabuissiere.fr/kiosque_famille) ou au guichet des Affaires scolaires-Jeunesse 03 21 64 56 05

À partir du 15 mai jusqu'au 9 juin, réservation uniquement à la semaine. Du 10 au 16 juin, possibilité de réservation à la journée. En cas de réservation tardive, les tarifs seront majorés de 50% en dehors des délais fixés. Tarifs par sortie : Bruaysiens : 5€ - Extérieurs : 8€ - Forfait sorties pour toute inscription égale ou supérieure à 4 semaines (consécutives ou non) - Uniquement pour les bénéficiaires du tarif Bruay-La-Buissière : 7,50€. Pas de forfait pour les extérieurs.

LE TEMPLE-SUR-LOT : LA DESTINATION DE L'ÉTÉ DES 8-16 ANS



La Ville de Bruay-La-Buissière, via son service des Affaires scolaires-Jeunesse propose aux jeunes âgés de 8 à 16 ans de partir du jeudi 18 au mercredi 31 juillet dans le département du Lot et Garonne. **Le séjour "Lot of Fun" est un séjour ludique, culturel et sportif.**

Au programme : découverte du patrimoine médiéval, activités sportives avec de la voile, du VTT, de l'escalade... La base de loisirs et le centre sportif les accueilleront tout au long du séjour. Les jeunes auront également l'opportunité de participer à un rallye nature et de se lancer dans la création d'un four solaire !

Les enfants seront encadrés par des animateurs professionnels. Le séjour est proposé par ADAV Vacances et Voyages. Il reste quelques places !

Inscriptions au guichet des Affaires scolaires en Maison des Services. **Infos 03 21 64 56 05**

| TARIFS BRUAY-LA-BUISSIÈRE | SANS AVE-CAF | AVEC AVE-CAF 20 €/J QF entre 451 € et 617 € | AVEC AVE-CAF 30 €/J QF inférieur ou égal à 450 € |
|-------------------------------|--------------|--|---|
| 1 ^{er} enfant | 651,50 € | 371,50 € | 231,50 € |
| 2 ^e enfant et plus | 631,50 € | 351,50 € | 211,50 € |

- Famille avec participation d'un enfant sur les séjours enfants (colonies), possibilité de paiement en 3 fois
- Famille avec participation de 2 enfants ou + sur les séjours (colonies), possibilité de paiement en 4 fois
- L'intégralité des paiements des familles devra être effectuée avant le départ sur les séjours enfants (colonies).



VACANCES À GARDINCOUR

Rendez-vous à la Cité des Électriciens pour célébrer en famille les Vacances à Gardincour ! Du 8 au 20 mai, ce lieu imprégné de notre patrimoine minier va reprendre vie avec un festival de spectacles, de couleurs et de découvertes. Les compagnies vont se succéder pour vous offrir des spectacles vertigineux, créatifs et parfois déjantés.

La parade des géants ouvrira les festivités le mercredi 8 mai à partir de 13h, une invitation à la fête avec ce fabuleux cortège qui déambulera au son des harmonies locales. Côté ateliers, petits et grands pourront se lancer dans la création d'un fanion ou encore d'un mobile chatoyant. La styliste Naïké Louchart, présente en 2023 avec sa création de fleurs en tissu vous accompagnera lors d'un atelier "création de chouchous". Vous retrouverez également diverses animations au gré des rues de la Cité.

Des expositions originales

Du 8 mai au 30 juin, pas moins de 6 expositions seront visibles, vous y découvrirez l'habitat minier, la vie au sein du coron, l'intérieur des maisons... Des toiles peintes accompagnées de mots-clés vous entraîneront de-ci, de-là pour trouver des poèmes cachés. Des créations exceptionnelles

sur la thématique du "design textile" seront présentées. Un programme concocté pour les familles, les joyeux et les nostalgiques de ce lieu emblématique. **Entrée libre. Infos citedeselectriciens.fr 03 21 01 94 20 - Ateliers sous réserve des places disponibles, réservations le jour même.**

Pour les férus d'histoire et d'anecdotes, des visites guidées sont régulièrement organisées : en l'espace d'une heure, apprenez les petits secrets de ce lieu mythique bruaysien.



BASKET-BALL

Distribution de chocolats et remise des nouveaux maillots aux plus jeunes ont précédé la rencontre BLB Basket Club VS Chauny le 29 mars dernier au complexe Léo Lagrange. Un bon moment de sport partagé avec Monsieur le Maire, Fabrice Maesele, adjoint aux sports, Fantine Wrobel Miss Bruayais 2024 et les partenaires des Hoppers ! Victoire 92-86.



SORTIE AU STADE BOLLAERT-DELELIS

Environ 50 jeunes ont pris le départ le 6 avril dernier pour assister au match de championnat du Racing club de Lens contre Le Havre au Stade Bollaert-Delelis. À cette occasion, des écharpes aux couleurs emblématiques du club de Lens leur ont été offertes par Monsieur le Maire et Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse. Cette 28^e journée de Ligue 1 a été marquée par un match nul sur un score de 1-1, les Lensois qui ont d'abord marqué (Frankowski, 58') se sont fait rejoindre sur un penalty (Sabbi, 78').





RÉSULTATS 10 KM

1 Quentin Vandier - Casquette Élite - 0:33:37 - Senior homme

2 Antonin Delehaye - USA Liévin - 0:33:38 - Senior homme

3 Jules Mouret - Casquette Élite - 0:35:16 - Cadet garçons (U18)

FOULÉES DU BRUAYISIS

Plus de 1 000 participants se sont rassemblés sur le parvis de l'Hôtel de Ville le 21 avril dernier pour la 30^e édition des Foulées du Bruaysis organisée par la Ville de Bruay-La-Buissière et Artois Athlétisme. Une édition "nouveau format" avec de nouveaux parcours et des animations place Henri Cadot.

Courses de 1km, 3km, 5km, 10km et marches de 6km et 12km se sont déroulées dans un cadre verdoyant. Pour chaque inscription, 1 euro était reversé à l'association **Orpheopolis** qui a pour vocation d'accompagner les familles des policiers endeuillés. Une délégation de Fröndenbergl était présente pour l'occasion.

Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais, Fabrice Maesele, adjoint aux Sports et à la Jeunesse, Sandrine Prud'Homme, 1^{ère} adjointe et maire déléguée de Labuissière, Laurie Tourbier, adjointe en charge des Affaires scolaires et des Jumelages étaient accompagnés de Fantine Wrobel, Miss Bruaysis 2024 pour donner les différents départs et remettre les récompenses.





RÉSULTATS 5 KM

- 1 **Thomas Delestrez** - Casquette Élite - 0:16:07 - Senior homme
- 2 **Vincent Thellier** - Casquette Élite - 0:16:07 - Senior homme
- 3 **Nicolas Fiquet** - 0:16:18

RÉSULTATS 3 KM

- 1 **Eva Legrand Duquesne** - TC Liévin - 0:13:00 - Benjamine (U14)
- 2 **Noah Terby** - Nœux Athlétisme - 0:13:08 - Minime garçon (U16)
- 3 **Timothée Degroux** - 0:13:53 - Minime garçon (U16)



LES SCOLAIRES AUSSI !

Les plus jeunes ont mouillé le maillot devant leurs supporters et leurs enseignants ! Près de 640 élèves bruaysiens et labuissierois, répartis en 24 équipes ont foulé la piste d'athlétisme et le Stade-Parc le 18 avril. Le départ a été donné par Monsieur le Maire en présence de Fabrice Maesele, Émilie Bommart, Laurie Tourbier et Jean-Pierre Pruvost, adjoints. Les courses se sont déroulées dans une bonne ambiance et les enfants sont repartis avec un T-shirt. Une collation leur a été offerte à l'issue des courses.



DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DE PÂQUES

La distribution des chocolats aux Bruaysiens et Labuissierois de 65 ans et plus s'est déroulée à l'Espace Bully-Brias la dernière semaine de mars. L'occasion de profiter d'un petit plaisir sucré juste avant les fêtes de Pâques.

Les élus et les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont offert près de 4 000 ballotins à cette occasion. Le 25 mars, Monsieur le Maire s'est rendu sur place en compagnie d'Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités et des bénévoles. Deux jours plus tard, les seniors ont eu l'agréable surprise d'être servis par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME), mobilisés dans le cadre de leur mandat 2023/2025.

La municipalité a souhaité rendre visite aux résidents des foyers Les Lilas, Louise Michel et Norguet ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD Édith Piaf. Les chocolats ont été offerts par Monsieur le Maire et Émilie Bommart.



UN CHÈQUE POUR LES SENIORS DU CCAS

Le service Seniors du CCAS a organisé un spectacle-goûter sur le thème du French Cancan le 4 avril dernier à la salle des fêtes Marmottan. Une plongée en plein cœur du Moulin Rouge avec la Cie Crazy Prod pour les 250 convives. À cette occasion, l'association Les Musiciens en Fête a généreusement fait don des bénéfices reçus lors de l'organisation de manifestations à destination des seniors. Le chèque de 870 euros a été remis par la présidente Pascale Majckrzak en présence de Monsieur le Maire, Émilie Bommart et Lysiane Berroyez, adjointes et des élus.



CHASSE AUX ŒUFS POUR LES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DU CCAS

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale et du Programme de Réussite Éducative étaient mobilisés le 27 mars pour offrir un agréable moment aux enfants du CCAS pour les fêtes de Pâques. Au programme : traditionnelle chasse aux œufs mais aussi activités ludiques et coloriage. Les enfants ont profité du Stade-Parc lors de cette matinée festive. Monsieur le Maire s'est rendu sur place avec Émilie Bommart, adjointe aux Affaires sociales.



VIOLENCES CONJUGALES OU INTRA-FAMILIALES

Les violences conjugales désignent l'ensemble des violences physiques, psychiques ou économiques commises au sein du couple par le conjoint. Les violences intra-familiales retiennent les mêmes faits réalisés par un membre de la famille. Coups, bousculades, violences sexuelles, intimidation, insultes, menaces, dévalorisation, restriction ou privation financière... La liste est longue et les victimes sont de plus en plus nombreuses.

Des structures spécialisées

Des structures spécialisées dans l'accompagnement des victimes existent. Elles sont reconnues et composées de professionnels pour vous apporter de l'aide et des solutions à long terme.

- **La Vie Active** : accueil de jour, écoute, information, mise en relation, mise à l'abri, relogement, accompagnement. 06 83 10 91 74 - accueillejour@vieactive.asso.fr
- **CIDFF 62 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) - permanences psychologiques et juridiques** : Espace Jean Moulin, rue Vincent Auriol chaque 2^e mardi du mois de 9h à 12h
Espace Damiens, 597 rue Émile Basly chaque 2^e vendredi du mois de 13h30 à 16h30
Point justice, Maison des Services, 39 rue Pierre Bérégovoy chaque 4^e mardi du mois de 9h à 12h - 03 62 61 48 90
- **France Victimes 62 (juridique et psychologique)** : 03 21 71 62 00
Point justice le mercredi après-midi de 14h à 17h.
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : personne référente Vanessa Denizart 03 21 64 56 13

Un code Angela a été mis en place pour lutter contre le harcèlement de rue. Toute personne en situation de danger peut trouver refuge dans un lieu estampillé du logo.

- **CCAS** : 93 rue du commandant L'Herminier 03 21 64 56 13
- **PRE** : Espace Jean Moulin, rue Vincent Auriol 03 21 64 56 20
- **Point Justice** : Maison des Services, 39 rue Pierre Bérégovoy
- **PIMMS** : 597, rue Émile Basly 03 66 66 98 26



- 17
- SMS d'urgence 114
- Écoute, information et orientation 3919

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS



Ludovic Pajot, maire a procédé le 30 mars au parrainage civil de **Marceau** né le 15 juillet 2023, fils de Sandrine et Mickaël Bruvry. Les parents ont choisi Nadège Delbreuf et Maxence Valembois comme protecteurs de Marceau.



Ludovic Pajot, maire a procédé le 6 avril au parrainage civil d'**Ethan** né le 18 avril 2014, fils de Mme Menouer et de M. Deretz. Les parents ont choisi Allison Menouer et Grégory Deretz comme protecteurs d'Ethan.

NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire a procédé le 6 avril à la célébration des Noces d'Or de **Marie-Antoinette et Jean-Marie Lœuillet-Correa**. Ils se sont rencontrés à Bruay devant le dancing "Chez Hélène" et se sont unis le 6 avril 1974 à **Divion**. Marie-Antoinette est née le 23 juillet 1954. Elle travaille dans les filatures avant d'intégrer le service des Affaires scolaires de la Ville. Jean-Marie est né le 10 juillet 1952 et termine sa carrière professionnelle en tant qu'électro-mécanicien. **De leur union sont nés 3 garçons** : Grégory, Sébastien et Sylvain ; 5 petits-enfants compléteront le tableau familial. Les époux profitent des activités bruaysiennes et de leur mobil-home.

NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Kaïs Ben Belkacem, Alix Deleserre

DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Martine Taffin épouse Lachaud
 André Walbecq
 Chantal Tilloy veuve Lisowski
 Marie Protsch veuve Gosselin
 Monique Formeaux veuve Lepot

Jean-Marc Saint-Georges
 Charles Goudal
 Sandrine Cierniak épouse Kluczinski

MARIAGES



Christine Lefebvre et Thomas Delannoy se sont dit "Oui" le 30 mars devant Ludovic Pajot, maire. La cérémonie s'est déroulée en présence de Clotilde et Amandine Defrance, Romain Simon et Guillaume Desette, leurs témoins.



Céline Blondel et Anthony Gorzyl se sont dit "Oui" le 13 avril devant Lydie Surelle, adjointe au maire. Les époux ont choisi pour témoins Adeline Delville, Gwendoline Devanne, Caroline Blondel et Julie Thuilot.



Emeline Hault et Florian Marlard se sont dit "Oui" le 13 avril devant Lydie Surelle, adjointe au maire. Les époux ont choisi pour témoins Benjamin et Mélanie Marlard ainsi que Mathieu et Thomas Hault.



Alyssa Lefebvre et Anthony Louchart se sont dit "Oui" le 20 avril devant Ludovic Pajot, maire. Les époux ont choisi pour témoins Philippe Louchart, Rémi Chevalier, Aurélia Lefebvre et Corinne Holbé.



Nathalie Odekerken et Yannick Dzido se sont dit "Oui" le 20 avril devant Ludovic Pajot, maire. Les époux ont choisi pour témoins Thomas Dzido, Julien Dzido, Laura Dewailly et Aline Dewailly.

PACS DU 17 AVRIL



Alison Wach & Yohann Châtelet

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissières, Le mois dernier, nous, élus de la majorité avons voté pour le budget primitif 2024 de notre Ville : un budget ambitieux et utile pour chacune et chacun d'entre-vous. Loin des vociférations permanentes de celles et ceux qui ont contribué au déclin de notre ville, nous sommes au travail pour améliorer durablement votre cadre de vie et modifier profondément l'image de notre ville.

En 2024, nous allons battre un nouveau record : celui des dépenses d'équipement. Alors que notre ville consacrait 4,3 millions d'euros à ces dépenses en 2019 sous l'ancienne majorité NUPES, notre ville consacrera 12,5 millions d'euros en 2024 après y avoir consacré 12,3 millions d'euros l'an dernier sous notre majorité. Nous nous félicitons de cet exploit, fruit d'un travail quotidien de gestion rigoureuse de l'argent public qui nous permet d'investir massivement afin d'améliorer votre vie quotidienne et celle de vos proches. Concrètement, en 2024, nous allons investir pour la réfection de nos voiries avec notamment des travaux importants rue de la Montée, pour la rénovation de nos écoles avec des travaux dans les écoles Brassens et Basly, pour mener des travaux sur nos équipements sportifs comme par exemple au terrain synthétique Patrice Bergues. Nous n'oublions pas non plus la création d'une aire de jeux au Parc Cuba ou encore la démolition de la friche Litrem.

Nous tenons à rappeler qu'en fidélité avec les engagements de notre Maire, cette année encore, ce budget primitif a été construit sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux. Il s'agit d'un effort considérable de notre majorité. Un effort cependant nécessaire permettant de préserver votre pouvoir d'achat alors que ce celui-ci ne cesse d'être contraint et de se réduire. C'est dans ce contexte que nous avons décidé, cette année encore, de ne pas répercuter l'inflation sur le prix de la restauration scolaire alors que chacun peut s'apercevoir sur son ticket de caisse que le prix des denrées alimentaires n'a cessé d'exploser depuis 2020. Il s'agit là encore d'une mesure forte de préservation de votre pouvoir d'achat.

Les travaux de métamorphose de notre centre-ville se poursuivent : la rue Henri Cadot est méconnaissable et vient transformer l'image de notre ville. Ces travaux, utiles et nécessaires, doivent permettre de venir conforter notre centre-ville à l'avenir. Nul ne peut contester qu'avant notre élection, celui-ci déclinait et était en perte d'attractivité. Nous remercions les commerçants, qui dans leur immense majorité, ont pleinement conscience de la nécessité absolue de mener à bien cette métamorphose. Merci également aux clients qui jouent le jeu et font le choix de continuer à acheter chez nos commerçants et artisans. Chacun d'entre-nous a une part de la réussite de ce chantier entre les mains. Là encore, les vociférations d'une minorité souvent politisée à en croire les réseaux sociaux, n'atteindront pas notre détermination à mener à bien ce chantier qui est pour nous le chantier du mandat avec un investissement de près de 10 millions d'euros. Alors oui, il est vrai que l'opposition municipale NUPES n'a pas voté pour le budget de notre collectivité essayant ainsi de vous priver d'un cadre de vie agréable. Il faut dire que sous l'ancienne majorité NUPES c'était dette abyssale, sous-investissement et report de factures !

Alors que nous nous battons au quotidien pour vous offrir une ville propre et agréable, comme nous, vous avez pu constater que certains sauvages mal éduqués et irrespectueux ont placardé illégalement des affiches sur le mobilier urbain. Aucune cause ne peut excuser ce manque de respect. Là encore, nos agents municipaux devront être mobilisés face à la bêtise humaine. Souvenez-vous de celles et de ceux qui s'adonnent à de telles pratiques. Il faut dire qu'ils sont prêts à toutes les compromissions. Jamais nous ne renoncerons à vous défendre. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT G. Gilbert

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT S. Denecker

TRIBUNE NON REÇUE

SOIRÉE DES ANNÉES 80 Samedi 4 mai à partir de 19h30. Salle de fêtes Georges Hurtrel.

ET LOTO Dimanche 5 mai à partir de 11h. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation Lueur d'Espoir.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 Mercredi 8 mai à partir de 9h15.

- Salle des fêtes Georges Hurtrel
- 9h30 : Monument aux Morts de Labuissière
- 10h30 : Monument aux Morts de Bruay-La-Buissière



SAMEDI 11 MAI 2024

GALA DE BOXE

COMPLEXE SPORTIF ROSTAND

3 RENCONTRES DE BOXE PROFESSIONNELLE
AVEC LES BOXEURS BRUAYSIENS
BOXE EDUCATIVE ET BOXE AMATEURS
DÉBUT DES RENCONTRES À 19H

TARIF UNIQUE 10 €
GRATUIT POUR LES ENFANTS (-14 ANS)
ACCOMPAGNÉS DES PARENTS

RÉSERVATIONS DÈS LE 10 AVRIL - PLACES LIMITÉES
INFOS AU 06 15 70 12 92

POINTS DE VENTE

BRUAY-LA-BUISSIÈRE : CAFÉ DES SPORTS 03 62 22 37 84,
LE ST HUBERT, CAFÉ AUX AMIS 03 62 22 34 28
HOUDAIN : CAFÉ LE CYRANO 06 78 22 19 94

BUVETTE ET RESTAURATION 063 47 426 - STADION GARDE

THOMAS MASSON
POIDS COQS
TEAM JOEL CYRANO

JULIEN ROEDER
POIDS MOUCHES
TEAM JOEL CYRANO

FFBOXE | U.S. Bruay-la-Buissière | Ville de Bruay-La-Buissière

FÊTE NATIONALE JEANNE D'ARC
Dimanche 12 mai à 10h30. Monument aux Morts de Bruay-La-Buissière.

LOTO Dimanche 12 mai à partir de 14h. Salle des fêtes Marmottan. Organisation Poils et Plumes.
Infos 06 89 28 30 99 - 06 16 19 39 61

SOIRÉE DANSANTE Samedi 18 mai à partir de 20h. Salle des fêtes G. Hurtrel. Organisation la Grin Dance pour le sourire de Gabin. **Infos 06 09 62 50 95**

LOTO Dimanche 19 mai à partir de 15h. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation la Grin Dance pour le sourire de Gabin. **Infos 06 09 62 50 95**

LOTO Lundi 20 mai à partir de 12h, début des jeux à 14h. Salle Florent Evrard. Organisation Comité La-volville. **Infos 07 54 83 56 44**

SOIRÉE DANSANTE Vendredi 24 mai à partir de 19h. Salle des fêtes Marmottan. Organisation France Madagascar. **Infos 06 87 36 90 38**

BAL COUNTRY Samedi 25 mai à partir de 18h30. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation Lovely Dance Country. **Infos 07 85 91 49 04**

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE
Lundi 27 mai, Monument aux Morts de labuissière à 17h ; Monument aux Morts de Bruay-La-Buissière à 17h30.



Association à Vocation d'Insertion
par l'Environnement et l'Energie

AVIEE fête ses 30 ans

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Jeu 13 juin 2024

Au programme
De 9h à 16h : déposez votre CV
De 13h à 16h : visitez nos chantiers
et découvrez nos activités
(RDV au Parc de la Lawe, parking
rue de la République)

Inscrivez-vous sur contact@aviee-insertion.fr





232, rue Roger Salengro
62700 Bruay-La-Buissière
03 21 52 14 14



Bruay-La-Buissière célèbre la paix

Du 4 au 8 mai 2024
— Parc de la Lawe —

80
ans

de la Libération
de la Ville



Camp / Exposition / Commémoration

- Buvette et petite restauration sur place -



Rens. 06 50 50 67 29 - gamot.arnaud@hotmail.fr
www.bruaylabuissiere.fr

